

DDCS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Côtes d'Armor



Adresse postale :

**Préfecture des Côtes d'Armor
DDCS des Côtes d'Armor
1, place du général de Gaulle
CS 32370
22023 Saint-Brieuc Cedex 1**

Adresse physique :

**1, rue du Parc
22000 Saint-Brieuc**

Tél : 02 96 62 08 09

Fax : 02 96 33 77 07

courriel : ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Horaires d'accueil du public

Lundi : 9h00/12h00 - 13h30/17h00

**Mardi, mercredi, jeudi : 9h00/12 h00 - 14h00
17h00**

Vendredi : 9h00/12 h - 13h30/16h30

Veilles de jours fériés : fermeture à 16h15

**NB : les accès à nos étages (4ème et 5ème) sont
sécurisés – Utilisez l'interphone**



Qu'est ce que la DDCS ?

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) est une direction départementale interministérielle, un service déconcentré de l'Etat relevant du Premier ministre et placé sous l'autorité du Préfet de département. Elle regroupe depuis le 1^{er} janvier 2010 : la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), le pôle social de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), des effectifs en provenance de la préfecture au titre de la gestion du greffe des associations, de la politique de la ville et de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité et enfin de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) pour le volet social du logement.

Quelles sont ses missions et ses objectifs ?

Les principales politiques mises en œuvre par ce service sont inscrites au sein du décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles. La DDCS met en œuvre les politiques de l'Etat en matière de cohésion sociale et de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative et à l'éducation populaire qui portent sur :

la prévention et la lutte contre les exclusions, la protection des personnes vulnérables, l'insertion sociale des personnes handicapées, les actions sociales de la politique de la ville, les fonctions sociales du logement, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances ;

le droit des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes ;

l'inspection et le contrôle des conditions d'accueil et de fonctionnement des établissements et services sociaux ;

le développement et l'accompagnement de la vie associative, le bénévolat et le volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie ;

la promotion et le contrôle des activités physiques et sportives, le développement maîtrisé des sports de nature, la prévention des incivilités et la lutte contre la violence dans le sport ;

l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;

le contrôle de la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;

dans les Côtes d'Armor, la DDCS est également chargée de l'intégration des populations immigrées et de l'organisation de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile.

La cohésion sociale repose sur l'adhésion de chacun à un projet commun de société. Si l'État est le garant de la cohésion sociale, les acteurs en sont nombreux (collectivités territoriales, associations, organismes sociaux...). Avec l'intégration des missions sociales de la DDASS et de la DDJS, de la Délégation aux droits des femmes, du social du logement de la DDEA et de la préfecture pour le greffe des associations et la politique de la ville, l'État se positionne dans une fonction d'ingénierie sociale. Cette posture est complémentaire de la fonction " régaliennne " de protection des usagers et des personnes vulnérables.

L'objectif assigné à la Direction départementale de la Cohésion sociale des Côtes d'Armor est de travailler sur les conditions à réunir pour susciter, auprès du plus grand nombre, l'adhésion au projet de "vivre ensemble". L'accès aux droits sociaux et aux services

collectifs, le développement personnel, l'engagement citoyen, la protection des plus vulnérables sont des leviers indispensables à cette adhésion.

Les 48 personnels de la DDCS dispose de compétences administratives, techniques, pédagogiques et d'inspection. Ils ont pour mission de faire que l'ensemble de nos concitoyens, et en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables aient un égal accès aux besoins fondamentaux que sont l'éducation, l'emploi, le logement, les loisirs...La DDCS rapproche donc des compétences dont la synergie permet une efficacité accrue dans la conduite des politiques sociales publiques.

Quelques exemples de politiques mises en œuvre :

A ce titre, la DDCS doit mettre en œuvre ou contribuer aux politiques relatives :

à l'insertion et à la lutte contre les exclusions : droit au logement ; service public de l'hébergement ; *RSA* ; protection juridique des majeurs ; prise en charge des demandeurs d'asile ; des personnes précarisées et des sans-abri ; personnes en situation de handicap.

à la ville, à la jeunesse et à la vie associative : contrats urbains de cohésion sociale ; programme de réussite éducative ; accompagnement des initiatives portées par les associations et les jeunes ; valorisation et formation du bénévolat ainsi que sécurisation des financements des associations...

aux sports et à l'animation : promotion et soutien aux pratiques sportives, accès aux pratiques sportives pour tous ; information aux métiers du sport et de l'animation et soutien aux emplois.

aux droits des femmes et à l'égalité : en favorisant l'égalité professionnelle, l'accès des femmes aux responsabilités, l'articulation des temps de vie ; en défendant les droits des femmes, notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ; en valorisant la contribution des femmes au développement économique.

à la protection des publics et notamment des mineurs : Par un soutien pédagogique et une mission de contrôle et d'évaluation des accueils collectifs d'adultes handicapés et de mineurs, des établissements d'activité physique et sportive et de leur encadrement.

Quelle est son organisation ?

Ces locaux sont implantés sur un seul site, rue du parc. Elle est organisée en 4 pôles :

- Politique d'insertion et de lutte contre les exclusions
- Mission politiques de prévention et d'insertion en faveur des populations vulnérables
- Mission politiques d'accès à l'hébergement et au logement
- Animation et développement des territoires ;
- Mission politiques partenariales et développement des territoires
- Mission appui, structuration de la vie associative et promotion du bénévolat
- Mission protection du public
- Secrétariat général

auxquels s'ajoute une chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité. Pour 2012, la DDCS a géré 12 millions d'euros de crédits d'intervention au titre des politiques qu'elle met en œuvre et près de 1700 000 au titre de son fonctionnement (masse salariale comprise).

M. Bertrand RIGOLOT est le directeur de la DDCS des Côtes d'Armor, Christophe BUZZI son adjoint.